

Comité Directeur du Club Alpin de Romans

COMPTE RENDU DU 7 JUIN 2022

Présents : Michel, Denise, Claudine, Joël, Christophe, Emilien et Jean François pour aborder le suivi de gestion des sites d'escalade. Louis Marie à distance.

Absents et excusés : Bruno, Françoise, Robert, Huguette, Claire

- 1- Suivi SNES (2 docs joint au CR) : Jean François alerte le comité sur les actions identifiées dans le cadre de ce suivi, cf. annexe et notamment :
 - a. S'assurer de la connaissance par la fédé des conventions liant le CAF Romans avec les propriétaires des sites concernées.
 - b. S'assurer des modalités de classification des sites en terrain sportif, aventure, ... et de l'enregistrement correspondant, notamment en cas d'accident.
 - c. Contacter, pour le site de Beauregard-Baret, les signataires d'une des deux conventions (celle avec le CEN) pour s'assurer qu'ils sont d'accord pour que la convention soit lue comme étant d'une durée de trois ans avec tacite reconduction, si non cette convention ne serait plus applicable.

Décisions : Engager les actions 1 à 8 et engager les démarches pour inscrire le site la Combe d'Oyans au PDESI.

- 2- Milieu montagnard : Jean François propose au comité l'organisation d'un Atelier la Fresque du climat le 6 juillet avec 2 ateliers (comité + adhérents) pour 8 personnes de 18h à 21h45 au club. A inscrire sur le site du club en activité et sur le site via le webmaster.

Après le comité Jean-François, demande l'accord du comité pour autoriser le club à participer à la fête de la come d'Oyans, le 17 septembre, organisé par le CDERSS

Décisions : Vérifier les points litigieux avec la FFCAM, vérifier l'inscription au PDSI

- 3- Point adhésions (Denise) : 377 adhérents au 7 juin 2022
- 4- Commission communication : Vincent est le webmaster du club, par lui passent les demandes de communication via le site. La mise en activité de la page Facebook par Loïc a pris du retard. Dans l'attente il faut privilégier les infos via le site club. Christophe signale un « incident » de communication avec le club de Valence et la reprise de photos de sorties organisées par le club de Romans. Il s'en est expliqué avec le responsable concerné.

Décisions : Validation des nouveaux tarifs de l'école d'escalade pour la saison prochaine : 180 €

- 5- Gestion des EPI et matériel club. Christophe informe le comité que tous les DVA sont en révision chez Cabesto et toutes les piles des appareils enlevées.
Canyon : Christophe a récupéré tout le matériel sauf un sac ainsi que le perforateur (vérifier les batteries). Encadrant activité : Mathieu Gallet, Gaël et Christophe
- 6- Formation : Joël informe le comité de la Validation des UF des activités alpinisme, canyon, escalade, ski rando et raquettes et du brouillage interne qui est intervenu cette année dans les déclarations de stages (des stages déclarés mais pas réalisés) par les responsables d'activités notamment en ski de rando. Michel intervient pour signaler les conséquences de la réforme des cursus peu lisible et mise en place avec un déficit de communication des responsables des commissions nationales. Joël informe le comité qu'il souhaite prendre du recul et être dégagé de la responsabilité de la formation. Beaucoup de travail fourni et une communication interne entre commissions insuffisante.
Chloé a fait son stage d'initiateur en terrain d'aventure, Michel sera en recyclage alpinisme cet été.
- 7- Suite à ces déclarations, un débat s'engage sur la charge bénévole qui augmente et le manque de bénévoles pour le renouvellement des responsables. Cette crise semble générale et concerne l'engagement dans le monde associatif. Denise informe le comité que Jean-Christophe arrête l'encadrement de l'escalade. Joël confirme la fatigue de l'encadrement de l'activité escalade (bruit, responsabilité, perte de pratique personnelle) et la surcharge de travail administratif comme les responsables de commission. En fin de réunion il informe le comité du travail réalisé personnellement sur la conception du logo des teeshirts et regrette que son travail n'ait pu être retenu et au profit d'un professionnel. Le comité lui propose de valoriser sa proposition pour d'autres besoins dans les activités.

Décision : Mobilisation des personnes qui s'engagent à l'année pour gérer des activités et communiquer dans les commissions et parmi les adhérents (Urgence)

Décision : Droit à l'image. Modifier et simplifier le document proposé en précisant uniquement les usages concernant l'utilisation des photos sur le site du club et lors de l'AG.

- 8- Week end de printemps à Laragne 23 personnes et sorties escalade, randonnée pédestre et vélo
- 9- Camp d'été : Proposition à LESCUN, Pyrénées atlantiques (64) essentiellement randonnée pédestre et autres activités en autonomie individuelle et collective.
Réunion d'information le 23 juin (préciser l'heure)
- 10- Divers : Pot de fin d'année du club à prévoir et remise des teeshirts du club aux encadrants et responsables.

CR réalisé le 9/06/22

Jean Louis en l'absence de Robert